

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2010

Révision: 26.04.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** OTTOPUR OP 930
- **Emploi de la substance / de la préparation** Mousse d'assemblage
- **Producteur/fournisseur:**
Hermann Otto GmbH
Krankenhausstraße 14
D-83413 Fridolfing
Tel.: 0049/(0)8684/908-0
Fax.: 0049/(0)8684/908-539
- **Service chargé des renseignements:**
Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641 (-460)
E-Mail: alois.parzinger@otto-chemie.de
- **Renseignements en cas d'urgence:** Tél.: 0049- (0)89- 192 40 (en allemand et anglais)

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif
F+ Extrêmement inflammable

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 12 Extrêmement inflammable.
R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R 40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.
Conserver hors de la portée des enfants.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Indications complémentaires:**
 - Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.
 - Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
 - Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:**

CAS: 13674-84-5	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate	< 25%
EINECS: 237-158-7	Xn; R 22-52/53	
CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	< 10%
	Xn, Xi; R 20-36/37/38-40-42/43-48/20	

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2010

Révision: 26.04.2010

Nom du produit: OTTOPUR OP 930

(suite de la page 1)

CAS: 75-28-5	isobutane	< 10%
EINECS: 200-857-2	 F+; R 12	
CAS: 115-10-6	oxyde de diméthyle	< 10%
EINECS: 204-065-8	 F+; R 12	
CAS: 74-98-6	propane	< 10%
EINECS: 200-827-9	 F+; R 12	

• **Indications complémentaires:**
 Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:**
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:**
 Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
 Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
 Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
 CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**
 Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité:**
 Porter un appareil de protection respiratoire.
 Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
 Veiller à une aération suffisante.
 Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.
- **Indications supplémentaires:**
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2010

Révision: 26.04.2010

Nom du produit: OTTOPUR OP 930

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir compte au point 8: protection individuelle.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Dans l'espace réservé à la vapeur dans des systèmes clos, des traces de substances inflammables peuvent s'amasser. Pour cette raison, éloigner les sources d'inflammation.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
 - 115-10-6 oxyde de diméthyle**
VME 1920 mg/m³, 1000 ppm
 - 101-68-8 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane**
VME Valeur momentanée: 0,2 mg/m³, 0,02 ppm
Valeur à long terme: 0,1 mg/m³, 0,01 ppm
AR
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).
- **Protection des mains:** Gants de protection
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Caoutchouc naturel (Latex)
Butylcaoutchouc
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2010

Révision: 26.04.2010

Nom du produit: OTTOPUR OP 930

 · **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

 · **Indications générales.**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	Caractéristique

 · **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

 · **Point d'inflammation:** Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

 · **Température d'inflammation:** > 230°C

 · **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

 · **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

 · **Limites d'explosion:**

Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	18,6 Vol %

 · **Densité:** Non déterminée.

 · **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Pas ou peu miscible

10 Stabilité et réactivité

 · **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Eviter une échauffement forte.

 · **Réactions dangereuses**

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.

 · **Produits de décomposition dangereux:**

Gaz hydrochlorique (HCl)
Acide cyanhydrique (ou acide prussique)
Voir point 5.3

11 Informations toxicologiques

 · **Toxicité aiguë:**

 · **Effet primaire d'irritation:**

 · **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.

 · **des yeux:** Effet d'irritation.

 · **Sensibilisation:**

Une réaction très forte à des concentrations minimales est possible sur les personnes sensibles.
Nous déconseillons l'utilisation du produit aux asthmatiques et aux personnes, qui souffrent d'affections des voies respiratoires.

 · **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**

Après le durcissement, les matières sont inodores et indifférentes.

 · **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2010

Révision: 26.04.2010

Nom du produit: OTTOPUR OP 930

(suite de la page 4)

12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité):**
- **Autres indications:** Le produit est difficilement biodégradable.
- **Indications générales:**
En général non polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Après le durcissement, les matières peuvent être éliminées comme ordures ménagères ou ordures industrielles.
Les matières non utilisées (liquides, pâteuses) doivent être éliminées comme ordures dangereuses.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 2 5F Gaz.
- **Indice Kemler:** -
- **No ONU:** 1950
- **Groupe d'emballage:** -
- **Etiquette de danger** 2.1
- **Désignation du produit:** 1950 AÉROSOLS
- **Code de restriction en tunnels** D

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



- **Classe IMDG:** 2.1
- **No ONU:** 1950
- **Label** 2.1
- **Groupe d'emballage:** -
- **No EMS:** F-D,S-U
- **Marine Pollutant:** Non
- **Désignation technique exacte:** AEROSOLS

(suite page 6)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2010

Révision: 26.04.2010

Nom du produit: OTTOPUR OP 930

(suite de la page 5)

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



· Classe ICAO/IATA:	2.1
· No ID ONU:	1950
· Label	2.1
· Groupe d'emballage:	-
· Désignation technique exacte:	AEROSOLS, inflammable

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xn Nocif

F+ Extrêmement inflammable

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

· Phrases R:

12 Extrêmement inflammable.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

· Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

· Identification particulière de certaines préparations:

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

Conserver hors de la portée des enfants.

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Classe de pollution des eaux: En général non polluant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2010

Révision: 26.04.2010

Nom du produit: OTTOPUR OP 930

(suite de la page 6)

· Phrases R importantes:

- 12 Extrêmement inflammable.
- 20 Nocif par inhalation.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
- 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Service établissant la fiche technique: Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641**· Contact:** Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641 (-460)**· * Données modifiées par rapport à la version précédente**

F